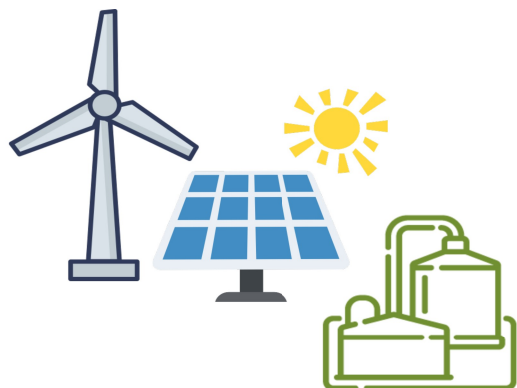




**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Marne
LE DÉPARTEMENT



PAYSAGES ET ÉNERGIES

Une démarche territoriale partagée



Origine de la démarche

De nombreuses interrogations des acteurs locaux

- Elus, riverains, associations, partenaires...



De forts enjeux de transition énergétique

- Urgence climatique : nouveaux modes de consommation et de production d'énergie
- Hausse des coûts de l'énergie

Des évolutions visibles sur nos territoires

- Développement des installations d'Énergie Renouvelable (ENR) : éolien, solaire, méthanisation...
- Impacts paysagers étant donné la densité dans différents secteurs



Démarche Paysages et Energies

Une démarche collective, initiée par le Département et animée conjointement avec l'État, pour accompagner la transition énergétique de nos paysages

Objectifs de la démarche

Actualiser la connaissance
sur les paysages de la
Marne, en intégrant les
ENR



Permettre l'appropriation
collective de l'enjeu paysager, en
partageant les dynamiques
d'implantation des installations

La démarche Paysages et Énergies

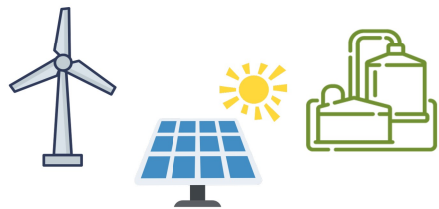
Mobiliser toutes
les parties prenantes et
capitaliser au fur et à
mesure



Co-construire des outils facilitant la
planification territoriale, l'intégration
paysagère des projets et la
participation des acteurs locaux.

Approche retenue : une démarche co-construite et participative

La démarche Paysages et Énergies



Une maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental

En co-pilotage avec l'Etat

Un financement partagé Département / État

En association avec les élus et acteurs locaux

Avec l'assistance d'une équipe pluridisciplinaire externe

Finalité de la démarche : des outils pour les territoires

UN ATLAS DES PAYSAGES DE L'ÉNERGIE

- Actualisation de l'atlas des paysages de Champagne Ardenne de 2003
- Identification et caractérisation des dynamiques d'évolution des paysages par rapport aux ENR

Co-construire
une boîte à outils au
service des territoires



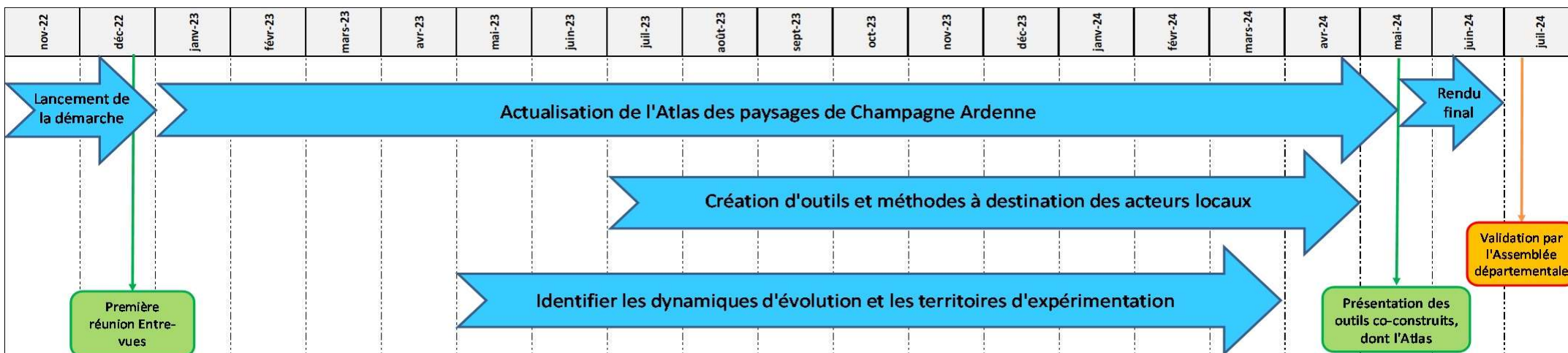
DES OUTILS ET MÉTHODES

- Création d'outils et de méthodes à l'attention des acteurs territoriaux
- Expérimentations à l'échelle des unités paysagères pour tester et enrichir les outils

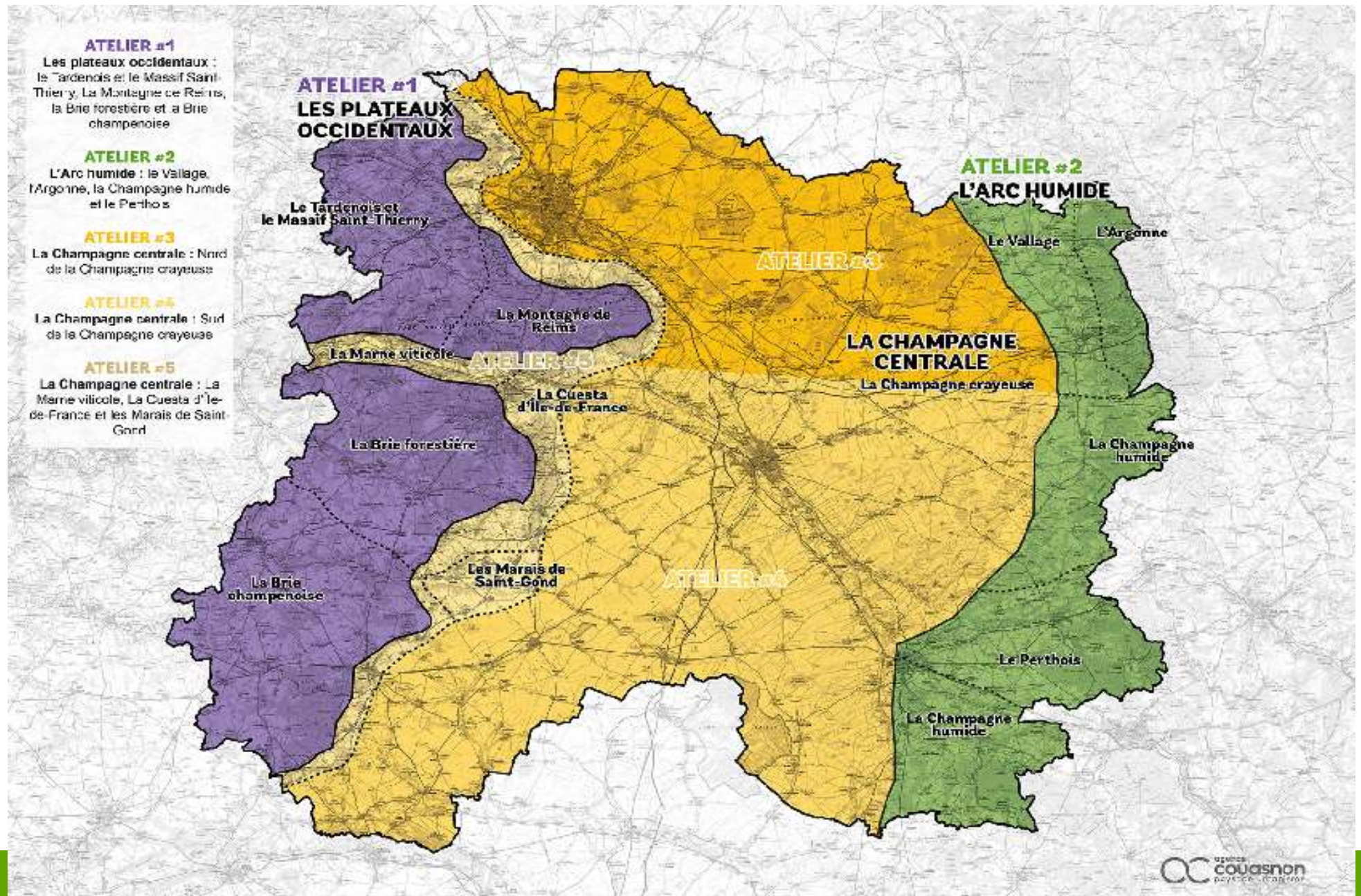
pour intégration dans l'action publique et la planification territoriale

Calendrier de la démarche

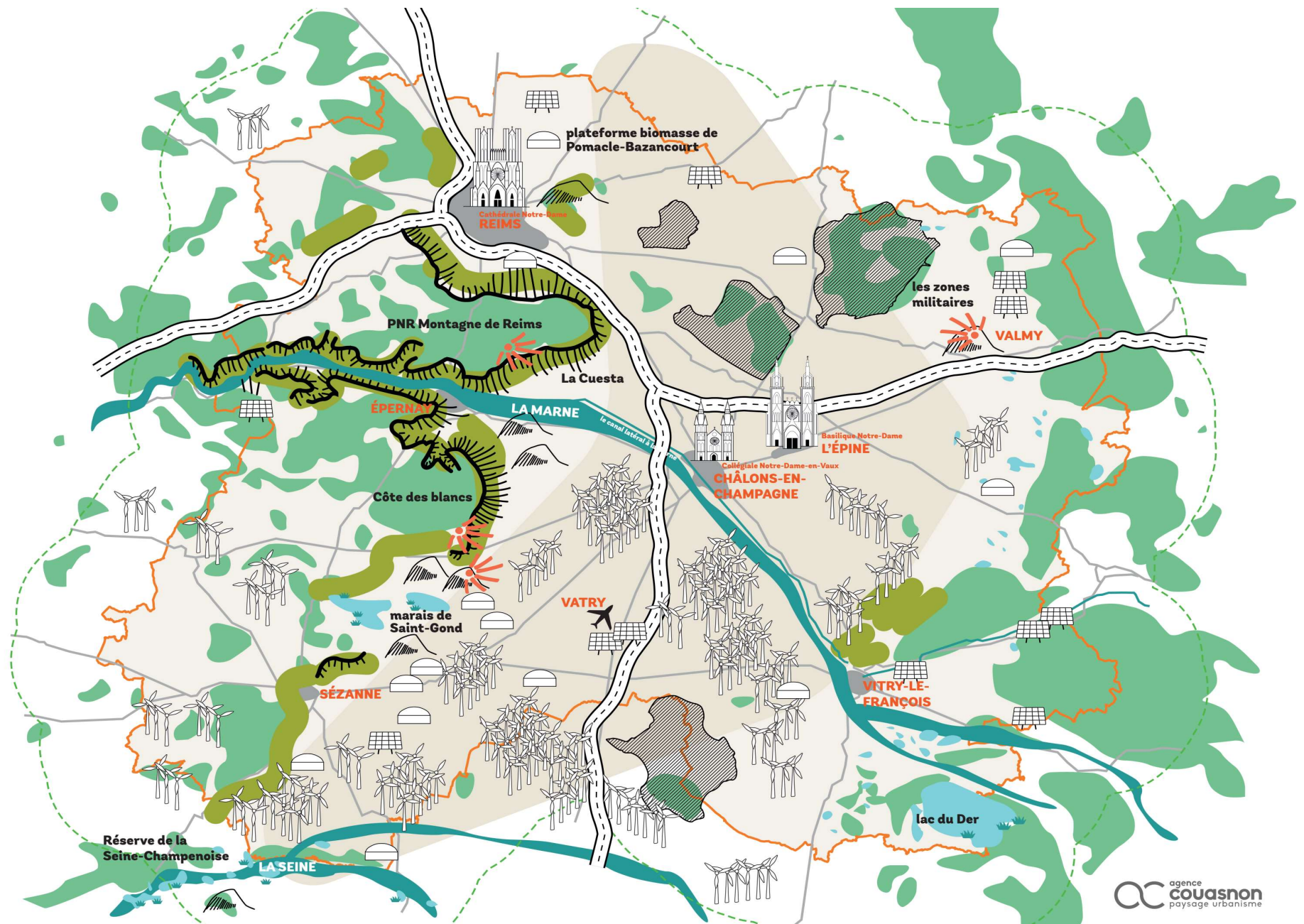
- **Automne 2022** : lancement de la démarche
- **14 décembre 2022** : séminaire de lancement - 1ères Entre-vues
- **Avril / mai 2023** : enquête de perception
- **Juillet 2023** : ateliers au sein des 5 unités paysagères
- **Avril 2024** : 3 tests d'outils au sein des unités paysagères
- **Juin 2024** : séminaire de clôture et partage de la boîte à outils



Carte des Unités Paysagères



Carte sensible



Ateliers participatifs

Les 5 ateliers ont permis de réunir **147 participants** dont :

- 41 à l'atelier de Baye (les Plateaux occidentaux - Montagne de Reims, Tardenois et Brie champenoise)
- 28 à l'atelier d'Aÿ-Champagne (la Cuesta, le vignoble)
- 21 à l'atelier de Sillery (la Champagne Centrale – Nord)
- 33 à l'atelier de Châlons-en-Champagne (la Champagne Centrale – Sud)
- 24 à l'atelier de Givry-en-Argonne (l'Argonne, Perthois et Der)



Tests de 3 outils

Les 3 tests d'outils ont permis de réunir **14 participants** dont :

- 4 à la balade rurale pour nourrir la réflexion des élus et des habitants au Mont de Fourche à Vitry-en-Perthois
- 4 à la sortie d'évaluation de la qualité paysagère d'un parc éolien dans le secteur de Germinon / Thibie
- 6 à l'atelier "Reconnaître les ressources de mon territoire et imaginer son avenir énergétique", inspiré de l'outil ETAPE Paysage, à Igny-Comblizy



Prendre en compte l'évolution des paysages de l'énergie dans l'aménagement des territoires : quelles données ?

- **Données mobilisées pendant la démarche :**

- Photos et cartographie des acteurs pour élaborer la carte sensible
- Enquête de perception pour préparer les modalités d'appropriation de la démarche paysagère
- Atlas régional / Marne des unités paysagères de 2003, avec découpage des sous-unités paysagères

CarteRegionalePaysage_I_R21 : Grands ensembles morphogéologiques

Écopaysagère_R21 : présentent les 11 territoires répartissant les communes entre les 6 unités paysagères de 1er niveau et leurs 5 zones mixtes.

UnitPaysag_R21 : présentent les 31 unités paysagères de 2d niveau

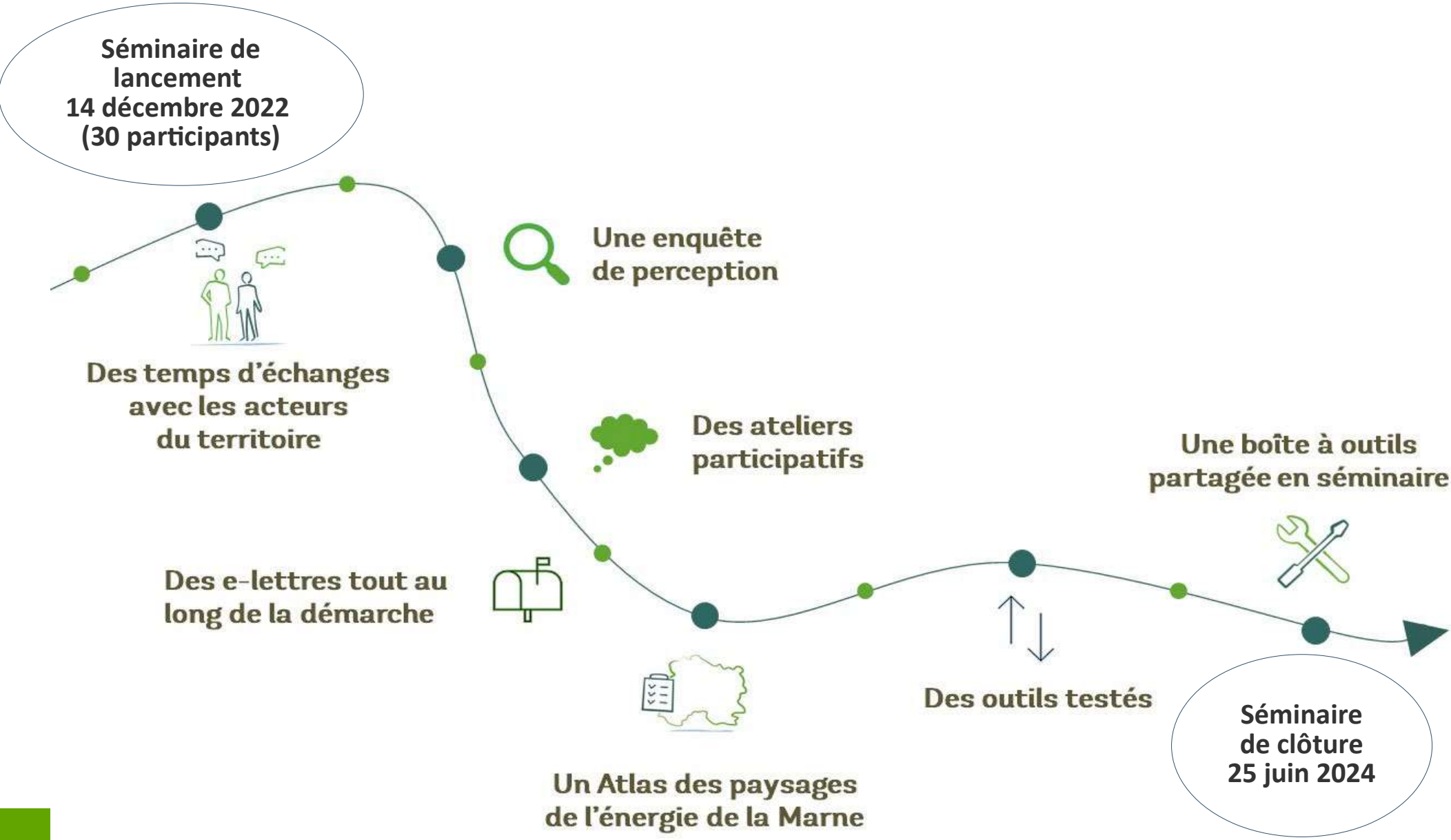
UnitPaysagSimplif_R21 : présentent les 6 unités paysagères de 1er niveau

- Les zones AOC Champagne, le périmètre du bien inscrit au patrimoine mondial et sa zone d'engagement et autres contraintes territoriales
- L'ensemble des données sur les ENR produites par la DREAL Grand Est et la DDT 51 (jeu de données éolien, photovoltaïque et méthanisation) en libre accès sur le site Internet au format dynamique et en fichiers Shape

- **Résultats attendus :**

- Préconisations d'implantation des ENR
- Cartographies : prendre en compte une bande tampon pour intégrer les questions de relations visuelles (entre unités paysagères limitrophes et/ou installation ENR limitrophes, ...)
- Proposition de transmission des fonds de carte en JPEG et des informations sur les ENR en « détachées » pour que le commanditaire puisse au besoin actualiser les données sur les ENR
- Toute production en Shape et géoréférencé (limites des UP, des communes et EPCI)

Différentes étapes qui ont conduit à la production d'une boîte à outils



LA BOÎTE À OUTILS

Animer des ateliers pédagogiques, soi-même ou en se faisant accompagner par des spécialistes

Organiser une balade rurale pour élaborer un document de planification

Mener une enquête de perception et m'entretenir avec les acteurs du territoire

Pour concerter les élus, les habitants ou les associations de mon territoire, je peux...

Organiser une réunion ou une permanence publique

Être à l'initiative d'un comité de suivi élus, avec le porteur de projet

Organiser une visite de site d'un projet ENR

Demander au porteur de projet qu'il mette en place un comité de suivi riverains

Prendre connaissance de l'Atlas des paysages de l'énergie de la Marne

Pour (me) sensibiliser aux paysages, et à leurs évolutions, je peux...

Analyser les évolutions de mon paysage au fil des années

Lire mon paysage à l'aune des critères utilisés par les cabinets paysagers

M'informer sur le lexique du paysage

Capitaliser sur les études paysagères sur les ENR réalisées dans la Marne

Utiliser des outils préexistants

Pour planifier les énergies renouvelables sur mon territoire, je peux...

Lire et m'imprégner des recommandations d'implantation formulées dans l'Atlas

Prendre connaissance des prescriptions existantes pour les documents d'urbanisme réglementaires

M'informer sur les bonnes initiatives à l'échelle nationale



Exemple d'un outil issu de la boîte à outils

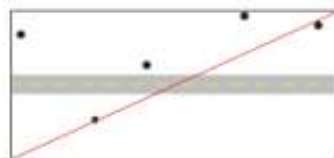
Le **benchmark** présente des initiatives testées dans d'autres territoires, inspirantes et reproductibles. C'est par exemple le cas de l'**OAP thématique « énergie »** dans le **PLUi-H** de Bretagne Porte de Loire Communauté.

Les choix d'implantation réalisés dans le cadre de nouvelles installations ou de renouvellement de celles-ci sont guidés par les principes ci-contre. Ils veilleront également à limiter la fragmentation agricole ou forestières lors de l'implantation des plateformes et des chemins d'accès aux dispositifs.

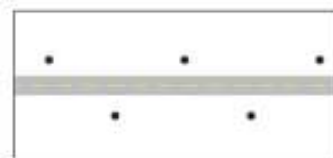
Schémas de principes pour l'implantation d'éoliennes

- source : Convention européenne du paysage

1. Souligner les lignes de force du paysage

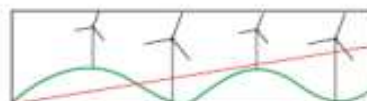


A éviter

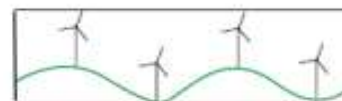


A encourager

2. Respecter le rythme de la morphologie

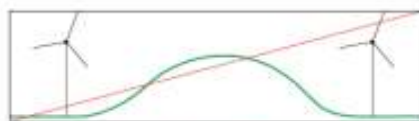


A éviter



A encourager

3. Marquer les points hauts lorsqu'ils sont compris dans le parc

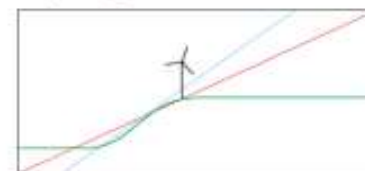


A éviter



A encourager

4. Eviter les implantations en bord de plateau pour limiter l'effet écrasement en contre-plongée

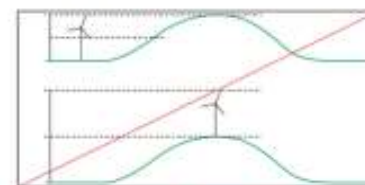


A éviter

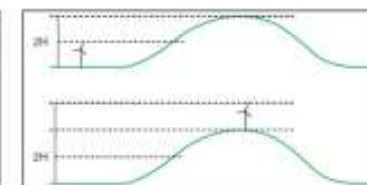


A encourager

5. Adapter la taille des éoliennes aux proportions du site

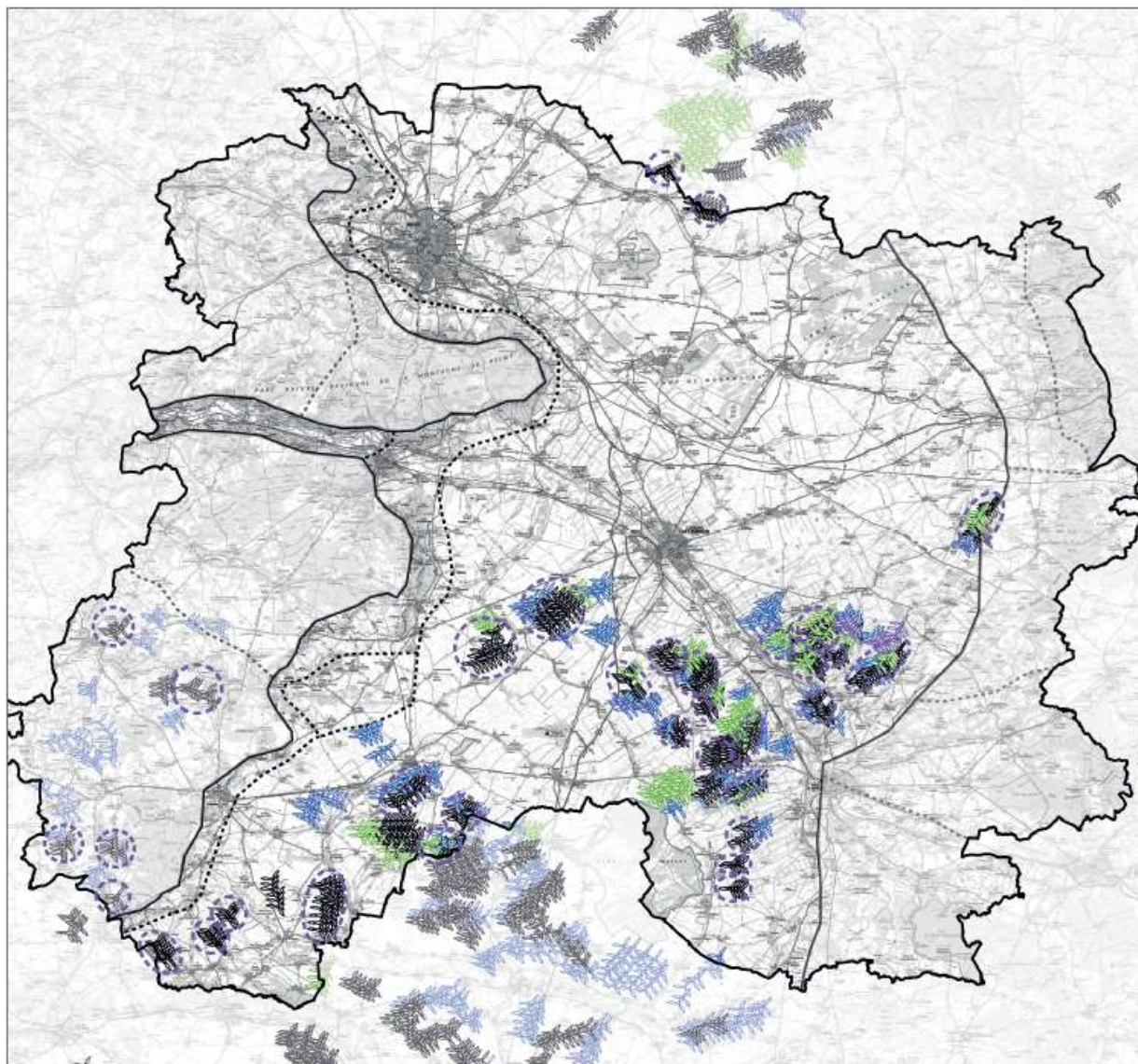


A éviter

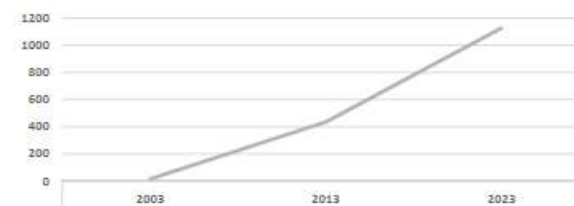


A encourager

Extraits de l'Atlas



Déploiement de l'éolien sur le territoire de la Champagne centrale



Légende

 **Filière Éolienne**

Statuts
 En service en 2003
 En service depuis 2003
 En service depuis 2013
 Accordé
 En instruction



 Limite des unités paysagères
 Limite des sous-unité paysagères

Fig. 25 : Cartographie du déploiement de la filière éolienne de l'unité paysagère de la Champagne centrale depuis 2003

Extraits de l'Atlas

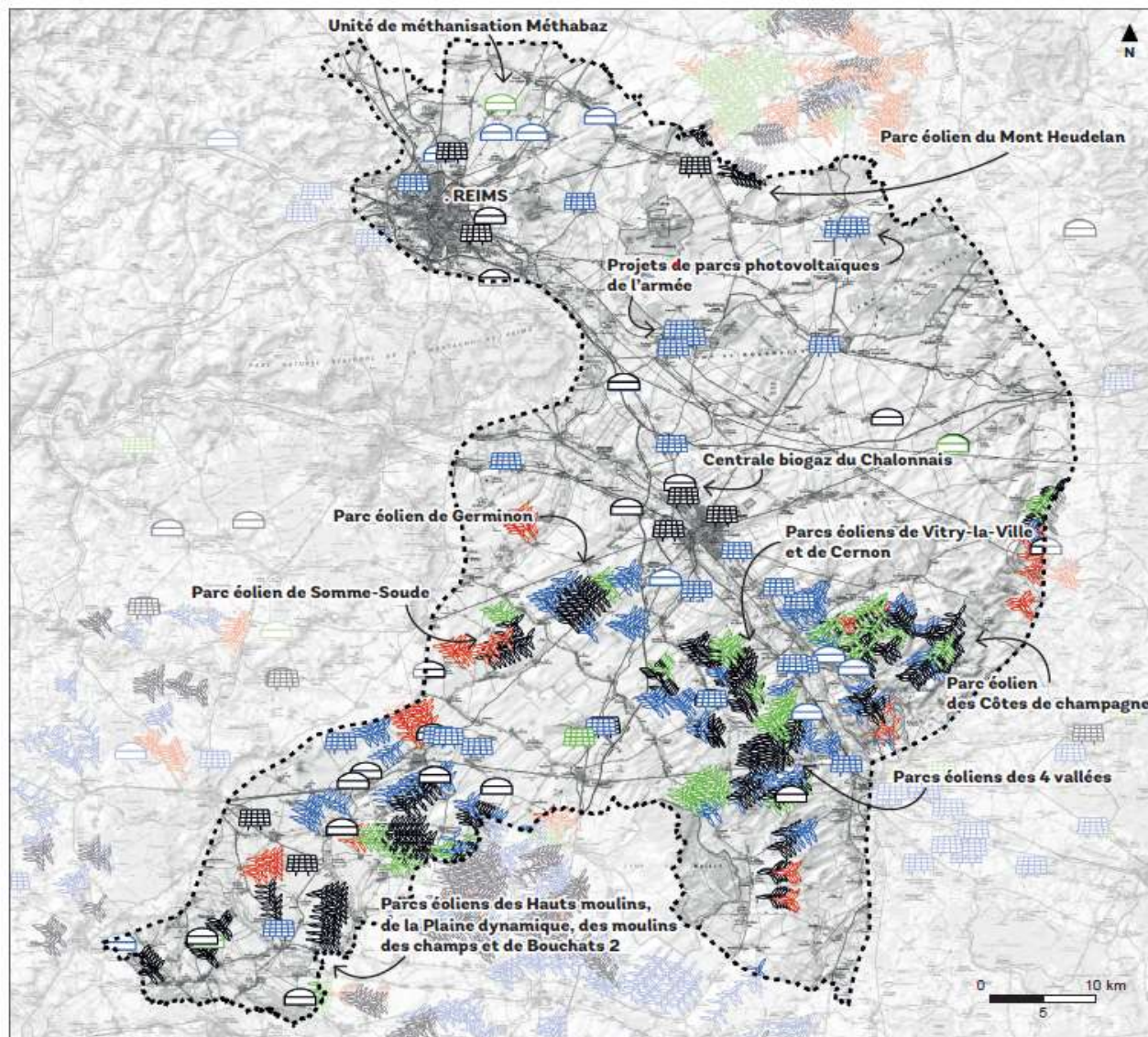


Photo 56 : Méthanisation visible en périphérie de l'agglomération de Reims



Photo 57 : Méthanisation associée à une structure agricole, située en sortie de bourg (Aube)

Légende

-  Éolien
-  Solaire
-  Méthanisation

Statuts





-  Construit / en service
-  Accordé
-  En instruction
-  Refusé

Fig. 27 : Cartographie des EnR de la sous-unité paysagère de la Champagne crayeuse



Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Cet été, la démarche Paysages & énergies franchira un nouveau cap, avec l'organisation début juillet d'ateliers auxquels nous vous invitons à participer sur l'unité paysagère qui concerne votre territoire. Ces temps de travail constituent une étape essentielle dans la construction de la boîte à outils dont nous nous doterons collectivement pour accompagner le développement des énergies renouvelables dans nos différents paysages.

Vous trouverez ci-contre de premières informations sur ces ateliers.

Dans l'intervalle, nous vous invitons à prendre connaissance des ressources et informations de cette nouvelle lettre, afin de nourrir en continu notre dynamique commune sur l'énergie et les paysages.



Le village de Montmirail perché sur le coteau de la vallée du Petit Morin, l'installation d'un parc éolien s'observe dans la continuité de ce dernier.



CAP SUR... LES ATELIERS DE JUILLET

Une série de 5 ateliers se tiendra les 3, 4 et 5 juillet prochains sur les différentes unités paysagères du département. Ces temps de travail collectifs ont vocation à :

- partager les enjeux paysagers de l'unité paysagère,
- définir les critères prioritaires pour l'intégration des projets de chaque type d'énergies renouvelables,
- contribuer à définir des préconisations d'implantation,
- esquisser les outils utiles pour accompagner les acteurs et les projets.



Afin de prendre en compte les spécificités des différents territoires de notre département, chaque atelier correspondra à une portion du territoire dénommée « unité paysagère ».

Vous recevrez prochainement une invitation pour vous inscrire à l'atelier de votre unité paysagère, avec la date, l'horaire et le lieu précis.



RETOUR SUR... L'ACTUALISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES

Au mois de mai, l'équipe de paysagistes de l'Agence Couasnon a réalisé un travail de terrain à travers tout le département. L'objectif ? Faire un inventaire et une reconnaissance des paysages d'aujourd'hui, notamment via des prises de photographies, afin de caractériser leurs dynamiques et évolutions pour actualiser l'atlas des paysages de Champagne Ardenne réalisé en 2003.

Le nouvel atlas mis à jour sur cette base portera une attention particulière à l'insertion paysagère des unités de production d'énergie renouvelable d'aujourd'hui ou à venir.



TOUR D'HORIZON #3

Une démarche inspirante menée ailleurs sur les questions d'intégration des énergies renouvelables.

La Charte qualité pour la production d'électricité d'origine renouvelable en Narbonnaise



Favoriser un développement de l'éolien et du solaire préservant l'environnement et les paysages, tout en impliquant les citoyens : c'est l'objectif de la Charte conçue par le Grand Narbonne en 2019. Elle contient notamment une évaluation des installations existantes sur le plan de l'intégration paysagère, des livrets dédiés à chaque énergie et des recommandations pour le développement des nouveaux projets.

Téléchargez la
fiche benchmark :



<http://bit.ly/ENRMark>

Un chiffre clef
sur les questions d'énergies ou de paysage.

UN CHIFFRE EN PERSPECTIVE #3



32% de la consommation d'énergie couverte par des sources renouvelables d'ici à 2030

32%

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit qu'en 2030 32 % de la consommation finale brute d'énergie soit assurée par des sources renouvelables. Malgré une progression constante ces dernières années, ce taux n'a été que de 19,3 % en 2021. Dans le détail, le bois énergie a représenté plus d'un tiers de la production d'énergie renouvelable, suivi de l'hydraulique, des pompes à chaleur et de l'éolien.

En savoir plus : <https://bit.ly/rapportENR>



POUR ALLER PLUS LOIN #3

Un document ressource pour éclairer les enjeux et approfondir la réflexion.

Les scénarios de mix de production permettant d'atteindre la neutralité carbone

Dans un grande étude prospective, Réseau de transport d'électricité (RTE) a élaboré six scénarios en capacité de décarboner la production d'énergie en France. Du mix reposant sur 100 % d'énergies renouvelables jusqu'à l'hypothèse d'une relance forte du nucléaire, chaque scénario détaille les objectifs de développement de chaque filière. Même le scénario le plus favorable au nucléaire prévoit qu'entre 2019 et 2050 la production d'éolien terrestre soit multipliée par 2,5 et celle du photovoltaïque par 8.

En savoir plus sur le site de RTE : <https://rte-futurs.energetiques2050.com>

FUTURS
ENERGETIQUES
2050



Vous avez des questions sur la démarche ? Vous souhaitez des informations complémentaires ?

Écrivez-nous à paysages.energies@marne.fr



Conclusions

- La collecte des données dans le cadre de la démarche Paysages et Énergies a été facilitée par l'ensemble des données déjà disponibles et en libre-accès (notamment les données DREAL sur les ENR, la BDTOPO IGN...).
- Les interactions avec les bureaux d'étude ont eu lieu par échanges mails et téléphone.
- Les données qui n'ont pas pu être collectées sont l'historique du déploiement de l'énergie solaire et de la méthanisation.
- En tant qu'utilisateur des données, nous sommes satisfaits du travail accompli. N'ayant pas travaillé nous-même les données nous avons demandé aux bureaux d'étude de nous transmettre toute leur production pour continuer de l'actualiser et de la faire vivre.

Merci de votre attention

Contact : paysages.energies@marne.fr